



**Programme 2012 de  
sensibilisation à l'environnement**

**Rapport n° CP/2012/409**

**Service gestionnaire :**

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

**Résumé :**

Le Département du Bas-Rhin oeuvre en matière de sensibilisation à l'environnement par le biais d'édition de documents de communication et de mise en place de signalisation sur les sites.

Depuis 1990, le Département du Bas-Rhin mène une politique d'édition de documents de sensibilisation à l'environnement par le biais de cartes postales, de dépliants ou d'affiches. Des actions similaires ont lieu dans le Haut-Rhin. Les Conseils Généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont partenaires pour de nombreux sujets environnementaux et portent des politiques communes notamment en faveur de l'éducation à l'environnement. C'est pourquoi les deux Départements ont souhaité travailler ensemble à l'édition d'affiches et de documents de sensibilisation dans le domaine de l'environnement, dans le cadre de ce partenariat.

Pour le Département du Bas-Rhin en 2012, il est proposé le programme suivant :

- création et impression d'une affiche sur le thème de la haie en 20 000 exemplaires, pour un montant global de 7 000 €, droits d'auteurs inclus ;
- mise à jour et impression d'une affiche « Le printemps au bord du Rhin » en 20 000 exemplaires, pour un montant global de 5 000 €, droits d'auteurs inclus.

Au titre du partenariat le Conseil Général du Haut Rhin assurera la réédition des supports suivants : l'affiche et la plaquette de sensibilisation sur les batraciens.

De plus il prendra en charge le travail de conception et de réalisation d'une nouvelle plaquette consacrée aux « Insectes pollinisateurs »

Il est également proposé de réserver un crédit de 8000€ pour l'édition de supports relatifs à la signalétique sur les Espaces Naturels Sensibles, notamment sur l'Espace Naturel Sensible du Bischenberg et dans certains sites sous couvert d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes (bâches, panneaux...)

En cas d'accord de votre part, un crédit de 20 000 € serait à prélever sur les enveloppes:

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
19353	011-6236-738	25 000,00 €	25 000,00 €	12 000,00 €
652	21-2188-738	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

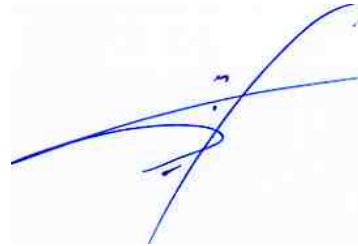
*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le financement du programme 2012 d'édition de documents de sensibilisation à l'environnement, à hauteur de 12 000 €.*

*Elle décide par ailleurs de réserver un crédit de 8 000 € pour l'édition de supports relatifs à la politique sur les espaces naturels.*

*Elle autorise en outre son président à signer les marchés correspondants, conformément au code des marchés publics.*

Strasbourg, le 16/05/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL